



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 07 décembre 2020

Demande d'interpellation

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 91 du Règlement de la Chambre des Députés, je me permets par la présente de demander l'organisation d'une interpellation au sujet du **bien-être chez les enfants**.

Partout dans le monde, les enfants sont aujourd'hui confrontés à de nombreuses difficultés. La manière dont ils gèrent des circonstances très difficiles et leur degré de résilience dépendent d'une grande variété de facteurs. Les enfants ont besoin d'une atmosphère dans laquelle ils se sentent "bien", peuvent suivre leurs propres prédispositions et sont incités à faire ressortir le meilleur d'eux-mêmes. Ainsi, l'un des facteurs les plus importants pour évaluer si un environnement particulier est propice à l'épanouissement des enfants est la perception de leur sentiment de bien-être.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais notamment aborder les thèmes suivants :

- Les facteurs multiples qui permettent la mise en place du cadre environnemental nécessaire pour que les enfants puissent tirer le meilleur parti de leur vie (*le bien-être matériel, le logement et l'environnement, l'éducation, la santé et la sécurité, les comportements à risque, la qualité de la vie scolaire etc*).
- Le rôle particulier de l'encadrement parental et de la structure familiale.
- Les stratégies d'intervention qui renforcent le développement positif tout au long du cycle de vie de l'enfant.
- Les objectifs clairs et atteignables de la politique en la matière.
- Les études, statistiques et informations de qualité sur le bien-être des enfants comparables sur le plan national et international.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Serge Wilmes
Député